

## Communiqué de presse

### 3/4 des conducteurs sous influence de drogues optent pour le cocktail explosif drogues et alcool – grande enquête de l’AWSR

13.07.2017

L’Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) a sondé plus de 1.300 Wallons à propos de leurs attitudes et comportements en matière de conduite sous influence d’alcool et de drogues. Cette enquête constitue une première en Belgique par la thématique abordée et par son ampleur. Même si consommer du cannabis, notamment mélangé à de l’alcool, s’avère un comportement particulièrement risqué au volant, il est pourtant adopté, surtout par des jeunes hommes, qui en minimisent l’impact.

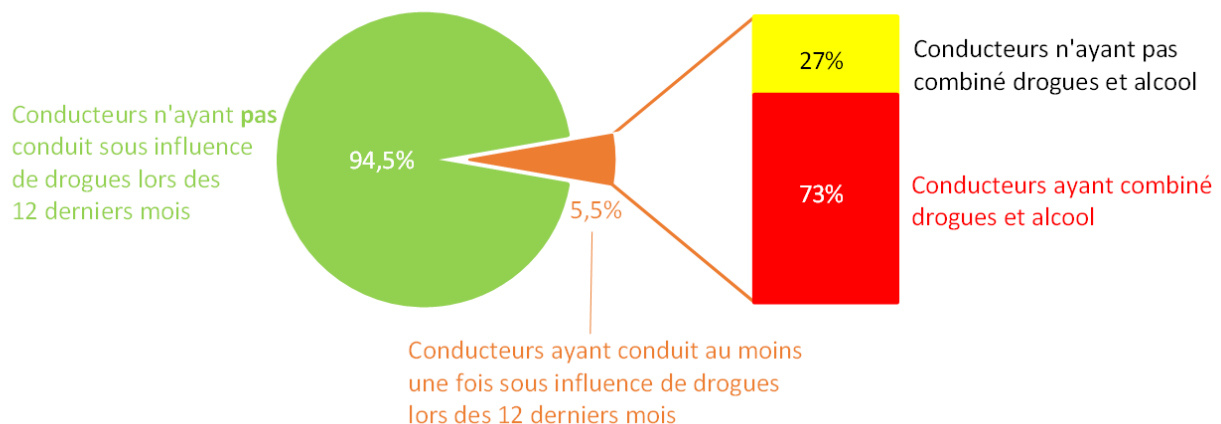
#### ➤ Surtout du cannabis

1 Wallon sur 20 (5,5 %) a déclaré avoir déjà conduit au moins une fois au cours des 12 derniers mois en étant sous influence de drogues pouvant altérer les capacités de conduite. Le cannabis est la substance la plus fréquemment consommée au volant (pour 90 % des conducteurs ayant conduit sous influence de drogues).

Ces résultats sont proches de la prévalence de consommation de drogues au sein de la population wallonne : selon les résultats d’une grande étude de santé menée en 2013, 6 % des personnes âgées entre 15 et 64 ans ont consommé du cannabis au cours des derniers mois. Cela semble indiquer que la plupart des consommateurs de cannabis prennent le volant malgré leur consommation.

#### ➤ 3 conducteurs sur 4 sous l’influence de drogues consomment simultanément de l’alcool

Sur 5,5 % de conducteurs ayant déclaré consommer de la drogue au volant, les ¾ ont avoué avoir aussi conduit au moins une fois sur les 12 derniers mois en ayant consommé de l’alcool en même temps. Un résultat inquiétant quand on sait que la combinaison alcool/drogues augmente le risque d’accident grave ou mortel de manière exponentielle, entre 20 à 200 fois. Un seul verre, associé à une consommation de drogue, peut donc déjà être extrêmement risqué.



Source : AWSR, 2017

Figure 1 : Pourcentage de conducteurs ayant roulé au moins une fois au cours des 12 derniers mois sous influence de drogues, en combinaison ou non avec de l’alcool (AWSR, N=1 327)

➤ **Tendance à minimiser l'impact sur sa conduite**

- 2/3 des conducteurs ayant conduit sous influence de drogues pensent que le cannabis est moins dangereux que l'alcool au volant. En comparaison, les conducteurs n'ayant pas conduit sous influence de drogues sont seulement 14 % à penser que le cannabis est moins dangereux que l'alcool.
- Près de la moitié (46 %) des personnes ayant conduit sous influence de drogues estiment que consommer du cannabis ne dégrade pas les capacités de conduite.
- 33 % des répondants ayant déjà conduit sous influence de drogues pensent que conduire après avoir consommé de la drogue (autre que du cannabis) ne les rend pas mauvais conducteurs pour autant.

L'enquête révèle que les conducteurs sous influence de drogues ont un profil à risque non seulement avec les drogues, mais également avec l'alcool et la vitesse. De plus, ils sont entourés de personnes beaucoup plus laxistes concernant les comportements dangereux (conduite sous influence d'alcool, de drogues, excès de vitesse) et subissent donc une pression moindre pour adopter des comportements sécuritaires.

➤ **1 jeune conducteur masculin sur 6 concerné**

Les jeunes âgés entre 18 et 34 ans sont significativement plus nombreux que les autres à conduire en étant sous influence de drogues, et en particulier les jeunes hommes : 17,4 % d'entre eux ont déclaré avoir conduit sous influence de drogues, contre 4,5 % chez les 35-54 ans. La conduite sous influence de drogues décroît avec l'âge (Figure 2).

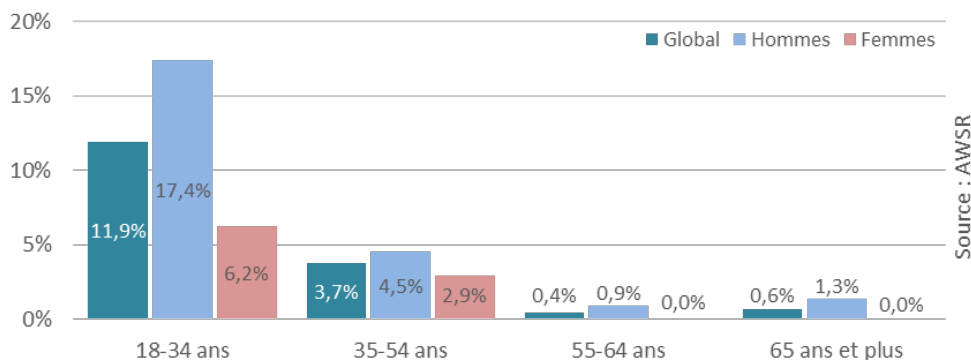


Figure 2 : Proportion de conducteurs ayant avoué avoir conduit sous influence de drogues en fonction de l'âge des conducteurs et de leur genre (AWSR, N=1 327)

➤ **Six fois plus d'accidents corporels...**

Une analyse spécifique chez les jeunes hommes âgés entre 18 et 34 ans ayant déclaré avoir conduit sous influence de drogues révèle qu'ils auraient de l'ordre de 6 fois plus d'accidents corporels. En effet, ils sont 32 % à avoir eu, au cours des 3 dernières années, au moins un accident corporel, contre 5 % pour ceux ayant déclaré ne pas conduire sous influence de drogues. Ce résultat conforte celui de l'étude européenne DRUID sur les risques relatifs d'accidents graves ou mortels encourus par les conducteurs sous influence de drogues.

➤ **Quelles mesures en Wallonie ?**

Les résultats de l'enquête de l'AWSR appuient les recommandations émises par le Conseil supérieur wallon de la Sécurité routière (CSWSR) début juin, lors des États généraux de la Sécurité routière. Le CSWSR avance une série de mesures afin d'améliorer les politiques de contrôles et de sanctions en matière de conduite sous influence de drogues, parmi lesquelles :

1. L'aggravation des peines dès lors que le conducteur est contrôlé positif à l'alcool ainsi qu'à une ou plusieurs drogues (volonté d'augmenter la sanction proportionnellement à la mise en danger des usagers de la route due à l'absorption d'un tel mélange) ;
2. La systématisation des contrôles salivaires à la suite d'accidents de la route afin d'établir correctement les responsabilités, et d'accroître nos connaissances sur l'ampleur du phénomène;
3. La prise en compte des besoins relatifs aux tests salivaires au sein de chaque zone de police afin de constituer un stock suffisant pour effectuer plus de contrôles.

L'AWSR sensibilise régulièrement les jeunes conducteurs à la conduite sous influence. Cet été encore, une grande campagne lancée sur Facebook leur prodiguera plusieurs fois par semaine de nombreux conseils et leur fournira des informations pour des sorties plus sûres.

\* \* \*

L'AWSR est l'A.S.B.L qui œuvre pour la sécurité routière en Wallonie. Elle remplit 5 missions : l'organisation de campagnes de sensibilisation ; l'information et l'orientation des victimes de la route ; Le soutien de la politique de contrôle des services de police ainsi que de la politique de poursuites et de sanctions des parquets et tribunaux ; la production et l'analyse de statistiques ; la présidence du Conseil supérieur wallon de la Sécurité routière. L'AWSR est présidée par le Ministre wallon en charge de la Sécurité routière.

**Contact Presse** : Anne Salmon – Directrice Sensibilisation/Communication - 0478/64 39 19

[Suivez nous sur Twitter @AWSR\\_be](#)  
[www.tousconcernes.be](http://www.tousconcernes.be)

## Informations complémentaires

### Études citées

- Étude de l'AWSR : Roynard, M. (2017). Ce que pensent les Wallons de la conduite sous influence de drogues – Enquête d'opinion auprès des conducteurs de voiture - 2017. Namur, Belgique, Agence wallonne pour la Sécurité routière. Consulter l'étude complète en ligne : <http://www.awsr.be/departement-statistiques-analyses-et-recherches>
- Étude de santé menée en 2013 : GISLE, Enquête de santé 2013 - rapport 2: comportements de santé et style de vie, 2013, Belgique, ISSP (Institut Scientifique de Santé Publique) [https://his.wiv-isp.be/fr/Documents%20partages/summ\\_LS\\_FR\\_2013.pdf](https://his.wiv-isp.be/fr/Documents%20partages/summ_LS_FR_2013.pdf)
- DRUID : le projet européen DRUID (Driving under the Influence of Drugs, Alcohol and Medicine) a étudié l'impact de la consommation de substances psychotropes sur la sécurité routière, au sein de 13 pays. Les résultats ont été publiés en 2011- <http://www.druid-project.eu>

### Impact des drogues sur les capacités de conduite

Les drogues impactent les fonctions du système nerveux central et altèrent donc les capacités de conduite.

- Avec le cannabis, le consommateur se sent planer et peut ressentir des sensations d'euphorie, de détente et d'apathie, et avoir la sensation de rouler plus prudemment. Or son temps de réaction augmente, la coordination de ses mouvements est réduite et sa mémoire est affectée. Par conséquent, il est moins apte à réagir à une situation d'urgence et certaines manœuvres de conduite qui nécessitent que l'attention soit portée sur plusieurs tâches sont moins bien exécutées. En cas de consommation combinée de cannabis et d'alcool, les capacités de conduite sont encore davantage altérées puisque les effets négatifs des deux substances se renforcent mutuellement.
- Les drogues dites stimulantes (amphétamines, ecstasy, cocaïne...) donnent l'impression au conducteur d'avoir davantage d'énergie et occultent la sensation de fatigue. Il peut alors adopter une conduite plus téméraire, plus rapide et plus agressive. Il prend également plus de risques, alors qu'il a moins de contrôle sur son véhicule.